



EDITO

La neige et le froid n'ont pas encore disparu, et pourtant il est temps d'ouvrir vos agendas. Les Chevauchées Populaires vont se succéder, avec les Fêtes du Cheval et sans oublier notre Rallye Régional.

Dans cette édition assez dense, vous trouverez aussi de nombreuses informations sur les formations, stages et salons.

CHEVAUCHEES POPULAIRES : (doc)

Le calendrier est joint. Nous invitons les candidats organisateurs à déclarer leurs dates le plus vite possible pour éviter tout doublon. Pour les organisateurs, nous joignons à cette lettre :

La Charte de Qualité Alsace qui s'impose aux manifestations parrainées par le CRTE avec label officiel (doc)

La Procédure de Demande de Subventions accordées par le CRTEA et les 2 CDTE 67-68 (doc)

RALLYE REGIONAL DU JURA ALSACIEN 2013 : 11-12 mai 2013

Réservez dès à présent votre week-end du 11 et 12 mai 2013 pour participer au 33^e Rallye Régional d'Alsace. Jean-Claude Dolfus, Président de Western Evasion, va nous accueillir dans ses superbes installations. Il est situé tout au sud de l'Alsace, à **Durlinsdorf**, dans les magnifiques contreforts du Jura Alsacien. Des itinéraires adaptés seront réservés aux Attelages. La date retenue tombe sur un grand week-end. Le 8 et le 9 mai étant fériés, il vous est possible de consacrer 3-4 jours pour venir à cheval. De plus amples informations seront communiquées dans la prochaine Lettre e-mail.

SITE INTERNET www.horse-action.com : (doc)

C'est un site très intéressant pour mettre en relation les cavaliers-randonneurs, les ATE et les Centres de tourisme équestre.

Les Cavaliers y trouveront un large éventail d'adresses de centres de TE et d'ATE organisateurs.

Les ATE indépendants pourront y faire la promotion de leurs prestations.

Les Centres Equestres pourront y présenter leur programme de randonnées

DECLARATION DES LIEUX DE DETENTION : (doc)

Devant la recrudescence des risques sanitaires affectant nos amis équidés, les Haras Nationaux informent à nouveau de l'impérieuse nécessité de déclarer les lieux de détention

Cela concerne évidemment les **Centres équestres**, mais aussi les **particuliers, propriétaires** d'un cheval hébergé chez eux, ainsi que les **gîtes et relais équestres** qui reçoivent des cavaliers de passage.

La lettre du Randonneur d'Alsace

Bulletin de liaison du COMITE REGIONAL de

TOURISME EQUESTRE D'ALSACE

ARTICLE POUR ESTAFETTE :

Nous vous rappelons que l'Estafette se met à votre disposition pour diffuser nationalement des informations de caractère promotionnel et généraliste. Mais attention aux délais de remise.

Pour le numéro de mars/juin, le délai de remise était fixé au 15 janvier.

Pour le numéro de juin/septembre, le délai est fixé au 15 avril. Pensez-y !

NOUVEAU : PARC NATURE DE CHEVAL : ouverture avril 2013 (doc)

C'est avec plaisir que nous vous informons qu'Emmanuel Seene, organisateur de spectacles équestres à **Altwiller** (67) a créé un Parc d'Animation « Nature de Cheval ».

STAGE DE BÂT AVEC EMILE BRAGER : avril 2013 du 12 au 14 (doc)

Même expérimentés, les randonneurs en apprennent toujours au contact d'Emile Brager. Cette fois, le Guide diplômé de tourisme équestre vous propose un stage de formation aux techniques de bât. Il se déroulera à **Kappelkingen**, en Moselle, à quelques kilomètres de Sarre-Union.

3 EPREUVES DE QUALIFICATION LABEL LOISIRS EN ALSACE EN 2013 : (doc)

Aurore Wild, notre responsable des qualifications LOISIRS, vous informe qu'il y aura 3 épreuves en 2013 :

Samedi 15 juin au Haras de la Née à (67) Neewiller près Lauterbourg : label loisirs monté poney

Samedi 13 juillet à l'Élevage de Chance à (67) Bischwiller : **label** loisirs monté et junior

Dimanche 8 septembre aux Cavaliers de la Haute-Thur à (68) Mollau : label loisirs monté

Pour vous inscrire, prenez contact avec Michèle Yongblout de l'IFCE (03 83 48 84 51) (doc)

STAGE D'EQUITATION ETHOLOGIQUE AVEC ELIZABETH DE CORBIGNY: 28-29 mars 2013 (doc)

Elizabeth de Corbigny se fera un plaisir de partager son expérience avec vous et vous permettre de retrouver « l'équilibre » avec votre cheval. Ce stage se déroulera fin mars à **l'Écurie du Hautbois à (68) Hecken**.

PROGRAMME DE FORMATION 2013 DES BENEVOLES ASSOCIATIFS : (doc)

Vous savez que la Région Alsace finance chaque année un programme de formation à l'usage des bénévoles associatifs. Toutes les fonctions de bénévoles sont abordées et parfaitement réparties sur toute l'Alsace. De plus, les intervenants sont de qualité et les tarifs extrêmement raisonnables. (Programme joint)

Présidents d'Associations : n'hésitez pas à envoyer vos bénévoles dans ces formations, cela confortera le futur statut du bénévolat.

La lettre du Randonneur d'Alsace

Bulletin de liaison du COMITE REGIONAL de

TOURISME EQUESTRE D'ALSACE

OFFRE D'EMPLOI D'UN BPJEPS 0 (88) LE SAULCY : (doc)

Ce Centre de vacances pour enfants cherche désespérément un animateur formé à l'équitation, type BPJEPS ou ATE, pour encadrer ces classes de découverte. Je peux vous assurer que l'équipe d'encadrement existante est très sympathique.

Pour vous donner envie, visitez leur site : www.centre-belair.fr

SALON DU CHEVAL DE Belgique mars 2013 : (doc)

Une idée originale : passez vos fêtes de Pâques en Belgique, et profitez en pour vous rendre au grand salon du cheval de Belgique qui se déroulera du 30 mars au 1^{er} avril 2013

JOURNEES DU BIEN-ÊTRE DU CHEVAL 8 et 9 Juin 2013 :

Après le franc succès de 2012, les Amis du Cheval de Strasbourg avec leurs infatigables animateurs René et Raphaël Schuler remettent ça cette année, mais en avançant les dates au 8/9 juin, à Strasbourg, dans leurs installations. Réservez ce week-end dans votre agenda.

LISE STINUS VEND LA SELLE DE CHARLES : (doc)

Je connais bien cette selle : elle est parfaitement entretenue et extrêmement confortable. Si vous voyagez beaucoup à cheval, elle est faite pour vous. Le prix proposé est très intéressant, et on peut encore en débattre.

Observations :

Vous le constatez, cette lettre est très chargée. Il faut dire que du fait de mes ennuis de santé elle n'a pas pu paraître en janvier

Par contre –et vous l'aurez remarqué certainement- on en a profité pour moderniser la présentation de La lettre E.mail du Randonneur d'Alsace. C'est Anne Vonthron qui s'y est collée, et avec succès. Merci à elle.

Au mois prochain,

Jean-Louis Siat

Président du CRTE Alsace

06 84 99 54 17 - contactjls@wanadoo.fr

CHEVAUCHEES POPULAIRES - ALSACE - Calendrier 2013

Chevauchées Populaires :

Marque déposée par le Comité Régional de Tourisme Equestre d'Alsace
Dépôt n° 01 3 108 411 du 28/06/11 - classe 41 - Inpi de Strasbourg
BOPI 01/48 NL Vol II du 30/11/2011 - Renouvellement du 28/06/11

L'Association organisatrice doit être adhérente à la FFE ou au GAC 67 ou 68 (50€)

Programme au : **13/02/13**

Appellation	Organisateur	Lieu	Dates	Coûts Inscript.	Coûts Repas	Announce E'mail	Adhér. FFE	Adhér. GRE
Bas-Rhin								
Rallye de la Bruche	Equi Libre	67-Oberschaefolsheim	23/6/13	10 €	10 €	février	oui	-
13è Chevauchée Populaire	Rangers du Bas-Rhin	67-Grassendorf	30/6/13				-	oui
4è Fête du Cheval	Les Cavaliers du Rêve	67- Triembach au Val	7/7/13				-	oui
Journée Nationale d'Attelage	Domaine Equestre Stambach	67- Stambach					oui	-
Journée Loisirs équestres	Cavaliers du Pays de Hanau	67- Neuwiller les Saverne					oui	-
Chevauchée de l'Ungersberg	Asso Pégase-Equivalée	67- Albé					oui	-
Challenge Equestre	Cavaliers de Griesheim	67- Griesheim					-	oui
4è Chevauchée Populaire	Ecurie de la Zinsel	67- Mertzwiller					oui	-
Fête du Haflinger	Haras de la Née	67- Neewiller /Lauterbourg						
Concours Qualification Loisir	Elevage de Chance	67- Bischwiller					oui	-
Chevauchée Populaire Détours de Cheval	Comité des Fêtes de Saverne	67- Saverne						
1ère Edition EQUI-LANTA	Ecurie de la Zinsel	67- Mertzwiller						
22ème Fête du Cheval	Cavaliers de Griesheim	67- Griesheim						
Fête du Cheval	C. E. des Cécoignels	67- Jetterswiller					oui	
Fête du Cheval et du Handicap	Ass. Handicap et Cheval Alsace	67- Muttersholtz					-	oui
Haut-Rhin								
6è Chevauchée Populaire de Steinbrun	Rangers du Haut-Rhin	68- Steinbrunn le Bas	7/4/13	12 €	10 €	février	-	oui
5è Chevauchée Populaire d'Hartmannsw	Cavaliers du Vieil Armand	68- Hartmannswiller	21/4/13				-	oui
Fleischschnakas Fascht	Cavaliers du Pays de Thann	68- Leimbach	4/5/13		20 €	février	-	oui
Rallye Régional Alsace 2013	Western Evasion	68- Durlinsdorf	11 et 12 mai 2013					oui
18è Chevauchée Populaire	Cavaliers de l'Altenberg	68- Zillisheim	29/9/13				-	oui
2è Chevauchée du Jura alsacien	Western Evasion	68- Durlinsdorf					oui	-
8è Chevauchée Populaire	Cavaliers de la Haute Thur	68- Parc Wesserling					oui	-
4è Chevauchée	Cavaliers de la Porte d'Alsace	68- Chavannes l'Etang					-	oui
Portes ouvertes	Nature et Cheval	68- Wihr au Val					oui	-
Fête du Cheval	Equi Welche Ecuries de l'Abbaye	68- Orbey					oui	-
3è Chevauchée Pop. Cavaliers et Attelages	Attelages du pays de Thann	68- Aspach-le-Haut					-	oui
Chevauchée Populaire	Ranch des Cerisiers	68- Guevenhatten					-	oui
Tölt Thur (2 jours)	Cavaliers de la Haute Thur	68- Mollau (camp Metro)					oui	-
Rotary Club d'Altkirch	La Ballade du Schweighof	68- Altkirch					-	-
Chevauchée de la Thur	S.H. de la Thur	68- Cernay					oui	-
Fête du Cheval et de l'Attelage	Ass. Sundgau Attelage	68- Eglingen					-	oui

CHEVAUCHEES POPULAIRES ©
Charte de Qualité 2013 - Alsace

Marque déposée par le Comité Régional de Tourisme Equestre d'Alsace (CRTE)
Dépôt n° 01 3 108 411 du 28/06/01 - classe 41 - Inpi de Strasbourg - Renouvelé le 28/06/2011
BOPI 01/48 NL Vol II du 30/11/2001

L'Association organisatrice doit être adhérente au CRTE Alsace à travers le GRE 67 ou 68 (**Groupement des Randonneurs Equestres - cotisation 50€**)

Thèmes :	Prestations possibles et/ou recommandées
Dates :	Pas de doublon dans un département (impératif) Samedi - ou dimanche - ou jour férié Maxi 2 chevauchées par mois - tous les 15 jours
Public :	Tous cavaliers et meneurs titulaires de la licence FFE (peu importe le fléchage) Si pas de licence, proposer la licence vacances. Obligation de vérifier les papiers des équidés (puçage et vaccins) Se conformer aux règles administratives (DSV, ONF, etc)
Horaires :	Environ 3 heures de promenade, le matin Repas vers 13h. Fin des réjouissances : soit après repas, soit après animation de l'après-midi
Promenade	longueur : 20 à 25 km départ et arrivée au même endroit (attention : prévoir parking vans) Impératif : fléchage ou balisage (plâtre - piquets - sciure) attention : autorisation de passage dans les forêts (à cause du balisage) attention : enlevez le balisage dès la fin de la manifestation
Attelages	oui : il faut systématiquement pouvoir les accueillir éventuellement tracer une partie d'itinéraire spécifique (dénivelés)
Repas Midi	De préférence : à l'arrivée. Faire un menu "tout compris" Collation ou apéritif possibles en cours de promenade Ambiance musicale : oui, mais orchestre : pas nécessaire
Animation	Les jeux équestres ne sont pas obligatoires, et s'il y en a, ils ne doivent pas excéder 1h30/2h Par contre, comme pour une fête de village, il faut des animations : village d'exposants, ou marché aux puces, ou produits du terroir, ou loterie, etc Un défilé dans la ville est aussi apprécié par la population Médecins d'urgence, vétos et maréchaux-ferrants doivent être prévenus Fortement conseillé : le vin d'honneur (vers 13h) pour les officiels : maire, ONF, chasseurs, etc
Tarifs	Frais d'inscription : entre 10 et 12€ (y compris la plaque d'écurie - privilégier une plaque artisanale) Repas adulte : entre 10 et 13€. Pour les boissons : tarif raisonnable Si pas de licence FFE, ajouter 8€ aux frais d'inscription (licence vacances)
Publicités	Créer une affiche à diffuser chez les commerçants Donner un thème à la chevauchée : chevauchée des Cerisiers, ou chevauchée du Haut-Barr Pour tous les organisateurs affiliés FFE ou Tourisme Equestre (GRE 67 ou 68) : publicité gratuite dans la Lettre e-mail du Randonneur d'Alsace, et sur le site : www.alsacecheval.com

Subventions CRTE - CDTE

Subventions accordées par les départements (CDTE 67 - CDTE 68)

Chevauchées populaires, fêtes du cheval, jeux équestres, ou toutes autres manifestations de loisir. Les compétitions sont exclues.

Conditions :

- L'Association doit être adhérente au CRTE Alsace ou aux GRE 67 ou 68 (*Groupement des Randonneurs Equestres*) ou affiliée à la FFE
- Elle doit disposer d'au moins 5 licences fléchées "tourisme équestre"

Procédure

- Faire une demande officielle de subvention aux CDTE 67 ou 68
- Apposition du logo CDTE sur tous les supports promotionnels
- Invitation du Président du CDTE à la manifestation
- Présentation de la facture des plaques
- Présentation du bilan de la manifestation

Combien

- Participation maximum par plaque d'écurie achetée : 4€
- Plafond de la subvention : 100 plaques

Subvention accordée par le CRTE Alsace

Le Rallye Equestre Régional Alsace

Déroulement

- Sur un week-end. Arrivée samedi après-midi - le soir repas de fête et musique
- Dimanche matin : promenade de 2-3 heures avec repas de midi - ne pas oublier le vin d'honneur
- Fin du Rallye : 15 heures maxi
- Il faut pouvoir loger les cavaliers et les chevaux

Conditions :

- L'Association doit être adhérente au CRTE Alsace ou aux GRE 67 ou 68 (*Groupement des Randonneurs Equestres*) ou affiliée à la FFE
- Elle doit disposer d'au moins 5 licences fléchées "tourisme équestre"

Procédure

- Faire une demande officielle de subvention au CRTE Alsace
- Apposition du logo CRTE sur tous les supports promotionnels
- Invitation du Président du CRTE à la manifestation
- Présentation du bilan de la manifestation

Combien

- Il est attribué par le CRTE une subvention de 1.000€ à l'Association organisatrice

Vos contacts

Comité Régional de Tourisme Equestre d'Alsace	Comité Départemental de Tourisme Equestre du Bas-Rhin	Comité Départemental de Tourisme Equestre du Haut-Rhin
Maison des Associations 6, Route d'Ingersheim 68000 COLMAR Tél: 03 89 24 43 18 Fax: 03 89 23 15 08 chevalsace@wanadoo.fr	Anne Vonthron 17 rue de la Westermatt 67202 Wolfisheim Tél : 03 88 77 39 64 anne.vonthron@laposte.net	Maison des Associations 6, Route d'Ingersheim 68000 COLMAR Tél: 03 89 24 43 18 Fax: 03 89 23 15 08 mario.bottos@wanadoo.fr

Jean-Louis Siat
Président du CRTE Alsace



ASSOCIATION REGIONALE
DES RANGERS
ET
DES CAVALIERS DE LA NATURE
D'ALSACE

RANGERS du HAUT-RHIN
22 rue du Château
68440 STEINBRUNN - LE - BAS
Tél : 89.81.39.81.

6ème CHEVAUCHEE POPULAIRE DE STEINBRUNN-LE-BAS

Amis cavaliers et meneurs venez, nous rejoindre nombreux le

DIMANCHE 7 AVRIL 2013

Pour découvrir, aux pas des montures les merveilleux paysages du Sundgau et savourer un repas qui vous attendra au retour.

Départ : de 9 à 10h00 de la salle des fêtes de Steinbrunn-le-Bas

Parcours : environ 20 Kilomètres

Retour : A la salle des fêtes prise du repas avec remise des plaques dans l'après-midi.

Sur place ; Buvette. Parkings pour véhicules et vans. Exposants (Biens venus).

CAFE ou THE offerts sur le parcours en un point déterminé

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez, téléphoner ou laisser un message au :
Président Gérard ZIEBELEN Tél. : 03 89 81 39 81
Secrétariat : Tel 03 89 55 21 53

✂
.....
::

INSCRIPTIONS AVANT LE 01 AVRIL 2013

Les prix : Inscription : 12 Euros (Plaque, cheval ou attelage)
10 euros (Repas de midi)

Nom, Prénom _____

N° Téléphone _____

Adresse : _____

Nombre d'inscriptions _____ plus nombre de repas _____

Règlement par chèque libellé à l'ordre de : Association des RANGERS du Haut-Rhin à adresser, au siège 22 rue du Château 68440 STEINBRUNN-le-BAS.

Toute demande d'engagement devra être accompagnée du montant total de la participation. Les chevaux devront être obligatoirement vaccinés. Tout cavalier ou attelage doivent être (obligatoire) couverts en responsabilité civile.

Signature

Président association des Rangers du Haut-Rhin : Gérard ZIEBELEN
22 rue du Château 68440 STEINBRUNN-le-BAS
Tél./FAX : 03 89 81 39 81

LEIMBACH



FLEISCHSCHNAKAS FASCHT

SUIVI D' UNE SOIREE DANSANTE

A LA SALLE DES FETES

**APERITIF ANIMES AUX
SONS DES RYTHMES
AFRICAINS
LES PIKING GAIA**



Ti' punch offert

MENU :

Fleischschnakas – salade verte

Dessert –café

Organisée par les CAVALIERS DE THANN

TALON REPONSE A RETOURNER AVANT LE 27 AVRIL 2013

Que sur réservation

Cavaliers du Pays de thann 6 rue jeanne d'arc 68800 THANN

Tel : 06.81.21.54.27

NOM :PRENOM :

Participera à la soirée du 4 mai 2013

Le prix ne comprend pas les boissons

Nombre de personnes :x 20 €=.....€

Nombre d'enfants :x 8 €=€

TOTAL =.....€

- Chèque à établir à l'ordre des Cavaliers de thann

- Tout talon non accompagné du chèque de réservation ne sera pris en compte

- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement (sauf cas de force majeure)

RALLYE de la BRUCHE

RALLYE + JEUX EQUESTRES
le 23 juin 2013 à Oberschaeffolsheim

accessible aux calèches
accompagnants en vélos bienvenus



Lieu : carrière de l'association Equi'Libre, rue du canal à Oberschaeffolsheim

OBERSCHAEFFOLSHEIM

23 juin 2013

Programme 23 juin 2013:

9h-11h: rallye équestre

- 4 épreuves en cours de route à faire à pied ou à cheval
- départ toutes les 10 min, parcours NON chronométré

12h: repas

14h: jeux équestres

17h: remise des prix

Possibilité de se baigner à cheval

Plaques pour tout le monde

Apéritif sur le parcours

Buvette et restauration sur place



INSCRIPTION RALLYE de la BRUCHE 2013

Nom: Téléphone:

Adresse:

Inscription Rallye (+plaque): x 10 € = €

Repas midi: x 10 € = €

Inscription jeux équestres: x 5 € = €

(préciser nom, prénom et nom du cheval des participants pour les jeux au verso)

Total =€

Chèque à l'ordre de Equi'libre

Inscription à renvoyer

avant le 19 juin 2013 à :

Anne Vonthron - 17 rue de la Westermatt
67202 Wolfisheim

Renseignements: 06 73 94 82 80

<http://equilibreober.free.fr>

equilibreober@free.fr

Assurance et RC obligatoire

Port de la bombe conseillé



Mon compte

Entrez votre email

[Mot de passe oublié ?](#) [Créer un compte](#)

Mon panier 0 article(s)

[Accueil](#)

[Horse Action](#)

[Cavaliers](#)

[Centres Equestres](#)

[ATE](#)

[Contact](#)

Horse Action > Vocation

Le portail de l'équitation de pleine nature en France

Horse Action est une entreprise dédiée à la création, l'organisation et l'accompagnement de randonnées équestres, de promenades ou de balades à cheval.

Horse Action est un outil simple destiné à la promotion des promenades et randonnées équestres :

- Description
- Planning
- Réservation et règlement en ligne par les cavaliers



Service Horse Action

Le service Horse Action s'appuie sur :



Des **Accompagnateurs de Tourisme Equestre** (les ATE) engagés dans une démarche d'amélioration permanente de leur prestation.



Des **Centres Equestres** qui ont décidé de répondre au désir d'équitation de pleine nature des cavaliers.

Recherche sur le site

[Randonnées & balades](#)

[Centres Equestres](#)

[ATE](#)

RECHERCHER UNE RANDONNEE

Toutes régions

Tous départements

Toutes durées

Date

Du... Au...

Retrouvez-nous sur : [facebook](#)

Nos partenaires



Sorecson

www.sorecson.com



Fédération Française d'Equitation

www.ffe.com

[Voir nos partenaires](#)

Recevez notre newsletter

Recevez toutes les actualités du site Horse Action

Entrez votre email

[Voir nos anciennes newsletters](#)



Daniel Audigier

06 27 93 34 12

www.horse-action.com

7, rue de Saint Cloud - 69007 Lyon

dan.audigier@gmail.com



Détenteurs d'équidés

Se déclarer pour renforcer la sécurité sanitaire

Obligation de déclaration des lieux de détention d'équidés

D'après le décret n° 2010-865 du 23 juillet 2010, **tout détenteur d'équidé(s) a l'obligation de se déclarer auprès de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE)**, en précisant le(s) lieu(x) de stationnement d'équidé(s) dont il est responsable.

L'enregistrement d'un détenteur d'équidés existant avant la parution du décret doit donc être réalisé dans les 6 mois auprès du SIRE, ou pour tout nouveau détenteur, avant l'arrivée du premier cheval sur le lieu de stationnement concerné.

Renforcer la veille sanitaire

Le principal objectif de cette déclaration est d'ordre sanitaire : répertorier dans la base de données SIRE l'ensemble des lieux, en France, accueillant des équidés. Ainsi, en cas d'épidémie notamment, les services sanitaires pourront, dans les meilleurs délais, se rendre sur place et mettre en oeuvre les mesures nécessaires.

Cette démarche vise à répertorier un lieu accueillant des équidés et non les mouvements des équidés qui y transitent.

Les mouvements d'équidé(s) entre les différents lieux de stationnement déclarés sont, eux, établis dans le cadre de la tenue à jour du registre d'élevage. Par exemple, lorsqu'un cheval sort temporairement de son lieu habituel de résidence (concours, course, etc.), ceci doit être renseigné dans le registre d'élevage. Par ailleurs, son lieu de destination doit avoir été déclaré auprès de l'IFCE et doit également mentionner le passage du cheval dans son registre. Le lieu de départ ne doit pas être fermé puisque le cheval va y revenir.

La tenue d'un tel fichier recensant les lieux de stationnement des équidés permet d'alerter en cas de crise. Face à un risque sanitaire pour lequel il serait essentiel de diffuser des consignes très largement, les contacts répertoriés dans la base détenteur seront évidemment très précieux.



Témoignages

Dr Jean-Yves Gauchot, Président de l'association vétérinaire équine française (AVEF), Président du réseau d'épidémiologie et de surveillance en pathologie équine (RESPE).

La gestion de récentes crises sanitaires au sein des cheptels d'équidés (Artérite Virale, Anémie Infectieuse...) a montré que le déficit d'informations en terme de lieux de détention était préjudiciable à la connaissance des données épidémiologiques en temps réel.

La gestion des risques sanitaires est un enjeu majeur et prioritaire pour tous les professionnels du secteur du cheval.

Philippe Vannier, directeur de la santé animale et du bien-être des animaux de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), président du panel santé animal et bien-être des animaux à European food safety authority (EFSA).

Quelles sont les conditions de réussite d'une telle mesure?
La prise de conscience des professionnels est très importante. Il faut aussi que ce soit une priorité donnée par l'Etat et les services officiels. Cela nécessite beaucoup d'efforts, il faut mettre en place un système pour que toutes les personnes concernées aient bien conscience des risques. Dans certaines filières, comme la filière équine, ce n'est pas facile, car les publics concernés ne sont pas forcément au courant des enjeux.

Il est très important d'informer et de convaincre et toutes ces mesures structurelles doivent être mises en place avant l'arrivée d'une crise sanitaire.

SIRE PRODUCTION

Route de Troche - BP3 - 19231 - Arnac Pompadour Cedex

tél. 08 11 90 21 31 - fax. 05 55 73 94 83 - info@haras-nationaux.fr - www.haras-nationaux.fr

DECLARATION DES LIEUX DE DETENTION

Enregistrez les lieux de stationnement dont vous êtes responsable

D'après le décret n° 2010-865 du 23 juillet 2010 tout détenteur d'équidé(s) domestique(s) a l'obligation de se déclarer auprès de l'IFCE, en précisant le(s) lieu(x) de stationnement d'équidé(s) dont il est responsable. Cette nouvelle mesure vise à répertorier tous les lieux susceptibles d'accueillir des équidés de façon temporaire ou permanente, en vue de mettre en place les actions sanitaires nécessaires en cas d'épidémie.



Qui est considéré comme détenteur d'équidé ?

Etes-vous concerné ?

Le détenteur d'équidé(s) est une **personne physique ou morale responsable d'un ou de plusieurs équidés, propriétaire ou non, à titre permanent ou temporaire**, y compris lors d'un marché, d'une exposition, d'une compétition, d'une course ou d'un évènement culturel.

Sont concernés les professionnels ou particuliers, propriétaires ou non, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus, à l'exception des cliniques vétérinaires et des transporteurs. Concrètement, il s'agit du responsable d'un lieu où sont stationnés des équidés.

Je m'enregistre si je suis :



Je serai enregistré via un tiers si je suis :



L'enregistrement sera effectué par l'intermédiaire de France galop ou de la SECF.

Je ne m'enregistre pas si je suis :

- le propriétaire dont les chevaux sont en pension dans un centre équestre, même s'il s'en occupe chaque jour
- le propriétaire d'un lieu loué à quelqu'un qui accueille des équidés sur place (c'est le locataire qui doit se déclarer comme détenteur)

La déclaration d'un lieu de détention est définitive : il n'est pas nécessaire de la renouveler chaque année.



En savoir plus : Quelles sont les informations enregistrées ?

L'enregistrement d'un détenteur comprend :

- l'identité du responsable des équidés
- son adresse postale
- l'adresse où sont hébergés les équidés
- l'identité et les coordonnées de la personne sur place à contacter en cas de besoin
- des informations complémentaires sur les surfaces consacrées aux équidés, le nombre de chevaux, l'activité, collectées à des fins statistiques.

Quand un lieu n'accueille définitivement plus d'équidés (ou qu'il change de responsable), il doit être fermé. Sa date de fermeture est alors enregistrée, par Internet ou par le SIRE.



Comment s'enregistrer ?

OPTION 1 : Internet - Simple et rapide 24h/24

Traçabilité - Sanitaire - Equarrissage

En quelques clics, connectez-vous à votre espace privé sur le site www.haras-nationaux.fr afin de gérer vos lieux de détention en cliquant sur le pavé ci-contre.

Si vous ne disposez pas d'un compte sur le site consultez l'encart ci-dessous pour créer votre compte. Si vous ne visualisez pas le pavé sanitaire dans votre espace privé, complétez vos informations comme indiqué dans l'**Etape ②**.

Déclarer la fin de vie ou cotiser

Voir la liste des chevaux déclarés morts

Gérer vos lieux de détention

La page d'accueil « gestion de vos lieux de détention » vous présente 2 tableaux :

- **liste des lieux que vous avez déclarés** : adresses pour lesquelles vous avez fait une déclaration, que ce soit une ouverture, une fermeture ou le refus d'un lieu. Lors de la première connexion ce tableau est vide puisque vous n'avez encore fait aucune déclaration.
- **liste des lieux à confirmer** : adresses associées à votre nom dans la base SIRE. Pour chacune d'elles, vous pouvez déclarer s'il s'agit d'un lieu susceptible d'accueillir des équidés ou non.

Vous pouvez également signaler que vous n'êtes pas détenteur d'équidés.



Espace privé
Accès rapide pour toutes vos démarches en ligne

Facilitez vos démarches : Créez votre compte sur le site des Haras nationaux !
Rendez-vous dans la rubrique « Espace privé » et créez votre compte pour réaliser vos démarches en ligne 24h/24 !

Etape ① Créez l'identifiant et le mot de passe, ce qui aboutit à la création d'un compte aux droits restreints.

Etape ② Complétez les informations pour étendre vos droits (*indispensable pour effectuer toute démarche officielle*) :

- En temps réel si vous êtes propriétaire d'un cheval (avec une carte d'immatriculation à votre nom) ou si vous disposez d'une facture des Haras nationaux (ultérieure à 2003 et à votre nom) ou d'une clé Internet.
- Sinon vous pouvez demander une clé internet envoyée par courrier que vous pourrez renseigner ultérieurement.

Une fois les droits étendus, votre espace privé s'enrichit de nouvelles rubriques dont celle intitulée « gérer vos lieux de détention » dans le pavé « Traçabilité – sanitaire – équarrissage ».

OPTION 2 : Formulaire papier

Pour ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas effectuer la démarche sur Internet, l'enregistrement des informations par le SIRE est possible. Téléchargez le formulaire sur le site internet www.haras-nationaux.fr rubrique Démarches SIRE ou demandez-le au 0811 90 21 31. Une fois rempli, renvoyez-le à l'adresse suivante :

Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE)
SIRE – Enregistrement des détenteurs - BP 3
19231 ARNAC POMPADOUR cedex

L'attestation de déclaration vous sera expédiée par courrier sous un mois.



Tout enregistrement Internet ou papier donne lieu à l'édition d'un accusé réception comportant l'identifiant du détenteur et constitue le document à présenter aux services de la DDSV en cas de contrôle.



Identifiant du lieu de détention

A l'issue de la déclaration, un identifiant unique est attribué à chaque détenteur et permettra de justifier de la réalisation de votre démarche.

Cet identifiant est spécifique de chaque lieu de détention. Il est généré à partir des données individuelles de chaque déclaration. Si un SIRET ou un NUMAGRIT est enregistré, ce sera ce n° qui sera utilisé. Dans le cas contraire, un n° est généré par le SIRE qui tient compte notamment du code postal du lieu. Il est présent sur l'accusé de réception.

Pour tout cas particulier, consultez notre site internet www.haras-nationaux.fr rubrique Démarches SIRE / Enregistrez vous comme détenteur d'équidés ou contactez nous au 0811 90 21 31 (prix d'un appel local) de 9h à 17h.

DECLARATION D'UN LIEU DE STATIONNEMENT D'EQUIDES

DETENEUR: responsable du lieu et des équidés (Informations obligatoires)

Pour les particuliers:

M. Mme Mlle Prénom _____
Nom d'usage _____
Nom de naissance _____
Date de naissance (jj/mm/aaaa): _____ Département: _____ Pays (si différent de F): _____
NUMAGRIT (si vs en avez un) _____

Pour les sociétés, collectivités, associations...:

Statut juridique: _____ N° SIRET: _____
Dénomination: _____

Pour les entreprises en nom propre N° SIRET: _____

M. Mme Mlle Prénom _____
Nom d'usage _____
Nom de naissance _____

Adresse postale du détenteur (obligatoire)

N° : _____ voie ou lieu dit: _____
Complément d'adresse: _____
Code postal: _____ Commune: _____

Coordonnées du lieu de stationnement des équidés (si différente de l'adresse postale)

Dénomination _____
Adresse : _____
Complément d'adresse: _____
Code postal: _____ Commune: _____

Contact sur place

Personne à contacter sur place en cas d'urgence (obligatoire):

M. Mme Mlle Prénom _____
NOM _____
Téléphone fixe _____ Téléphone mobile _____
Courriel _____
Fax _____ Commentaire (heures de présence,...) : _____

Informations complémentaires (facultatives)

Nombre d'équidés présents sur le lieu au jour de la déclaration: _____
Surface utilisée par les équidés: _____ ha. Type d'activité (cocher la ou les case(s) correspondantes):
 élevage enseignement entraînement (courses) pension commerce aucune autre

Fait à : _____ Le: _____ Signature: _____

"En vertu des dispositions de la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à l'adresse ci dessous"

"En application du Décret n° 2005-1755 du 30 décembre 2005 l'IFCE peut être amené à réutiliser vos coordonnées. Vous pouvez-vous y opposer en écrivant à l'adresse ci dessous."

A renvoyer à:

Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCE)
SIRE - Enregistrement des détenteurs - BP 3 - 19231 ARNAC POMPADOUR cedex

**NOUVEAU !
PARC D'ANIMATIONS**



La société Cascades et Fantaisies Equestres vous propose
pour la saison 2013 un tout nouveau spectacle

NATURE DE CHEVAL



CASCADES & FANTAISIES ÉQUESTRES

7 Neuweyerhof - 67260 ALTWILLER

Tél. : +33 (0)3 88 03 15 72

www.spectacles-cascades-equestres.com

LE PARC D'ANIMATIONS "NATURE DE CHEVAL"

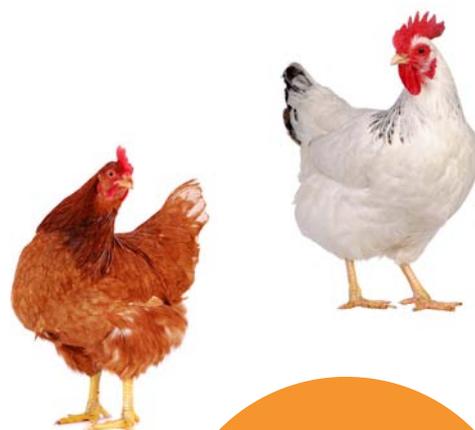
Après 3 ans au château du Haut Barr à Saverne et 2 ans à la Citadelle de Bitche, nous vous accueillons aujourd'hui chez nous à Altwiller, dans un cadre extraordinaire en bordure de canal et à la lisière de la forêt. Nous vous proposons à partir du 21 avril 2013 différentes activités pédagogiques, ludiques ainsi que notre spectacle.

Les animations

Vous retrouverez de nombreuses activités :

- mini ferme → *découverte des animaux*
- ateliers sur le travail de la laine → *filage, teinture naturelle etc.*
- baptêmes poneys sous forme de chasse au trésor
- initiation à la voltige en cercle
- jeux en bois
- découverte de l'histoire du canal des Houillères
- **spectacle 2013** → *dressage en liberté, poste hongroise, voltige ...*

L'ensemble de ces activités est encadré par des professionnels de l'équitation et du monde du spectacle.



Le +
un petit souvenir créé
par les enfants
pourra être rapporté
chez eux



Horaires

Ouverture du parc d'animations du 21 avril au 31 Août 2013

• **9h30 - 12h** : activités sur les différents ateliers

Les enfants sont pris en charge et partagés en plusieurs groupes qui participent à tour de rôles aux diverses activités.

• **12h** : repas tiré du sac, nous mettons à votre disposition un espace pique-nique.

• **14h30** : début du spectacle «Nature de Cheval»

Tarifs

Ateliers pédagogiques + spectacle : 7,50 € la journée/enfant

Ateliers pédagogiques + spectacle + goûter bio : 12€ la journée/enfant

Réservation

Vous pouvez réserver dès à présent au 03 88 03 15 72, au 06 30 85 69 40
ou par mail contact@spectacles-cascades-equestres.com

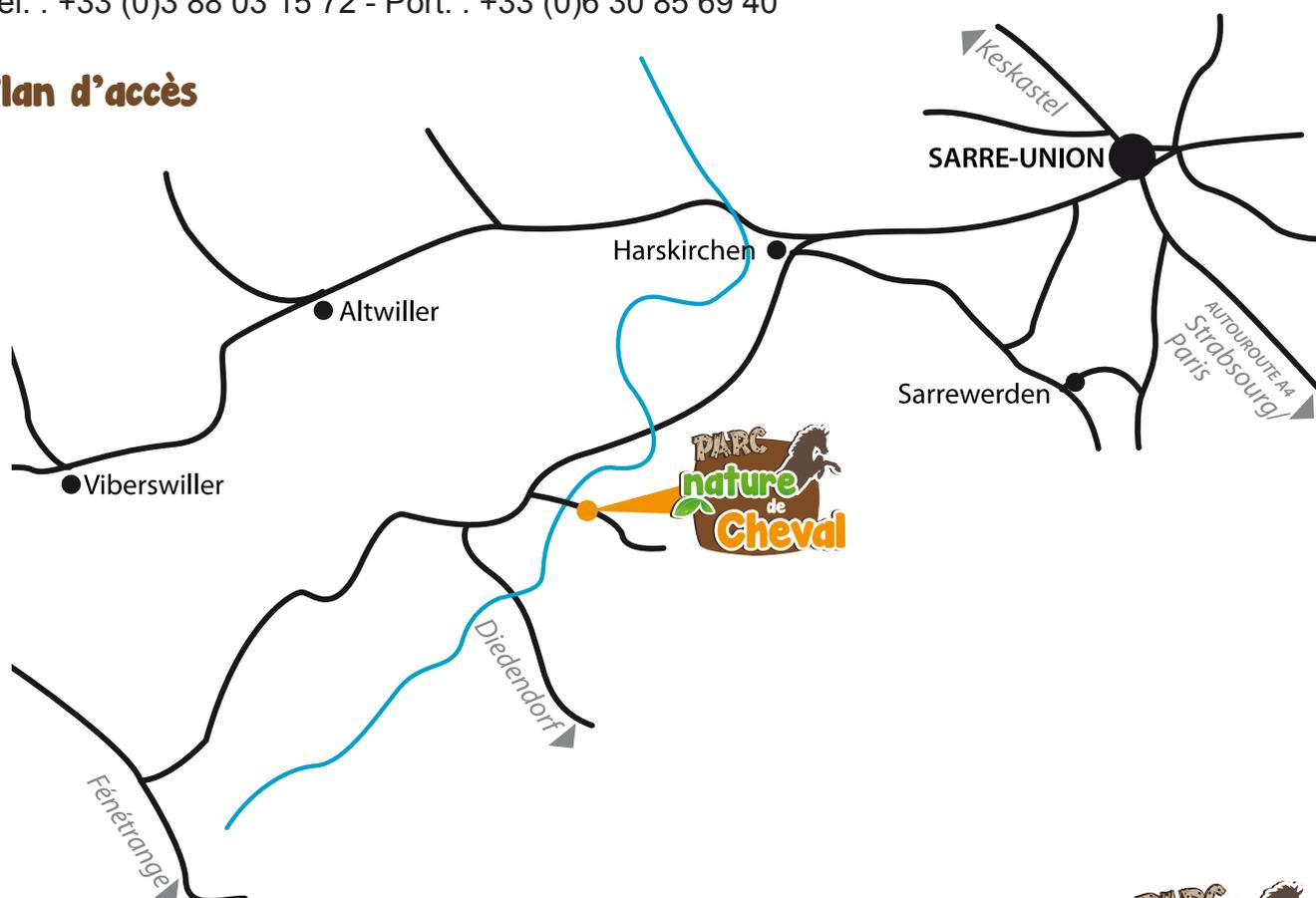
Contact

PARC D'ANIMATIONS «NATURE DE CHEVAL»

7 Neuweyerhof - 67260 ALTWILLER

Tél. : +33 (0)3 88 03 15 72 - Port. : +33 (0)6 30 85 69 40

Plan d'accès



STAGE DE BÂT AVEC ÉMILE BRAGER À KAPPELKINGER (57)

LES 12, 13 ET 14 AVRIL 2013

Les Comités Départementaux de Tourisme Équestre de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle (CDTE 54 et CDTE 57), la Fédération Française du Cheval Islandais (FFCI) et l'élevage des Islandais de l'Albe s'associent pour vous proposer un stage de formation aux techniques de bât avec **Émile Brager**.

Emile Brager est l'auteur du livre « Techniques du voyage à cheval ». Il a parcouru plus de 45 000 kilomètres à cheval sur 18 pays, en Europe et à travers le continent américain.

Ce stage s'adresse aux randonneurs équestres, aux randonneurs à pied avec âne, mule ou poney de bât, ...

Les participants auront l'occasion :

- de se former sur le matériel et les techniques de bât,
- d'apprendre de nombreuses astuces comme attacher leurs chevaux en randonnée ou se protéger de la pluie,
- de préparer une future randonnée,
- de manipuler un cheval de bât, en main et monté,
- de partager leur expérience avec Émile Brager, référence incontournable dans le monde de la randonnée.

Pour plus d'information : www.emile-brager.fr



Déroulement du stage :

Fort de parties théoriques et pratiques, le stage comporte également de nombreuses présentations et démonstrations de matériels variés.

La soirée du samedi sera l'occasion pour tous les participants de prendre un repas en commun et d'assister à une projection des nombreux voyages d'Émile Brager.

Il est possible de participer au stage avec son propre équidé. L'élevage des Islandais de l'Albe peut également mettre à disposition les chevaux nécessaires.

Informations pratiques :

- Les installations seront mises à disposition par le centre équestre « les Islandais de l'Albe », route de Hilsprich à Kappelkinger (57430).
- Le nombre de participants est limité à 8. Le stage se déroule sur 3 jours.
- Licence FFE 2013 obligatoire et responsabilité civile pour les propriétaires de chevaux.
- Port du casque obligatoire et protection pour les enfants conseillée.
- Cheval à jour de ses vaccinations grippales.

Repas, hébergement des cavaliers : possibilités de repas et d'hébergement dans le gîte voisin.
Pour réserver appeler au 03 87 01 22 83

TARIFS :

240 € par participant incluant les frais de déplacement, d'hébergement et de repas et la prestation de l'instructeur, la mise à disposition des installations et le repas/projection en commun du samedi soir.

Options :

- location possible d'un cheval sur place si nécessaire,
- 15 € / nuit pour la pension du cheval en box (paille et foin),
- nuitée : 15 € par nuit, petit déjeuner compris.
- repas du midi : 10 €, repas du soir : 15 €.



Vous êtes licencié «Tourisme Équestre» dans les départements 54 ou 57 : 60 € par participant seront pris en charge par votre comité d'appartenance, ou 15 € par participant pour les membres de la FFCI (aide non cumulable dans la limite de trois participants par organisme).

Inscriptions : Audrey Lalouette, les Islandais de l'Albe, au 03 87 01 69 13 ou 06 76 57 40 17
ou par mail : audrey@islandaisdelalbe.com

Les inscriptions seront validées à la réception du bulletin d'inscription et d'un chèque d'acompte de 50 €.

Contacts et renseignements complémentaires :

Raphaëlle Bruder (FFCI) au 06 85 57 53 05 ou par mail : communication@chevalislandais.com

Jacques Fournié (Cdte 57) au 06 79 59 61 10 ou par mail : jacques.fournie@cdte57.fr

... et pour plus de précisions sur le contenu du stage :

Stéphanie Lévy au 06 82 72 38 24 ou 03 83 74 49 97 ou par mail : stephanie.levy@cdte54.fr

MEURTHE-ET-MOSELLE

Le cheval



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE
TOURISME ÉQUESTRE

CDTE 54

67, avenue du Général-Leclerc
54290 Roville-devant-Bayon
Tél. 06 63 76 88 86
contact@cdte54.fr
www.cdte54.fr

MOSELLE

Le cheval



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE
TOURISME ÉQUESTRE

CDTE 57

48, rue des Halles
57260 Vergaville
Tél. 06 79 59 61 10
www.cdte57.fr
contact@cdte57.fr



FFCI

Route du Pailly
52600 Noissant-Châtenoy
Tél. 03 25 88 20 24
secretaire@chevalislandais.com
www.chevalislandais.com



Les Islandais de l'Albe

Route de Hilsprich
57430 Kappelkinger
Tél. 03 25 88 20 24
audrey@islandaisdelalbe.com
www.islandaisdelalbe.com

FICHE D'INSCRIPTION

STAGE DE BÂT AVEC ÉMILE BRAGER À KAPPELKINGER (57) LES 12, 13 ET 14 AVRIL 2013

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. Portable :

email : Licence FFE n° :

Désignation	Prix unitaire	Nombre	TOTAL
Stage de bâtage, 3 jours	240 €	1	240
Prise en charge <input type="checkbox"/> Cdte 54 <input type="checkbox"/> Cdte 57 <input type="checkbox"/> FFCI (ne cocher qu'une seule case)	- 60 € - 15 €	1	
Repas • midi • soir	10 € 15 €		
Nuitée(s) (petit déjeuner compris)	15 €		
Hébergement cheval (box, paille, foin)	15 € / nuit		
Réservation d'un cheval à la location, si nécessaire, base 30 € par jour (fractionnable) <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			Total:

L'inscription sera effective à la réception d'un chèque d'arrhes de **50€** par participant et de la fiche d'inscription complète. Les premiers inscrits seront prioritaires.

date :

Le bulletin d'inscription et le chèque d'acompte sont à envoyer aux **Islandais de l'Albe**, à l'attention d'**Audrey Lalouette**, route de **Hislprich**, **57430 Kappelkinger**. Le chèque est à libeller aux **Islandais de l'Albe**.

Signature :



Région	Organisateur	DATE 2013	LIEU	Niveau et organisateurs	TYPE	Juges IFCE et Officiels 2013	Juges autres 2013	Contact IFCE inscriptions	Contact Haras Nationaux IFCE
LORRAINE	Ferme équestre du Vallon (Benoît DENIS)	dimanche 14 avril	Moirey (55)	Local	Label loisir monté et junior chevaux et poneys	Y. Gellez , N. Alliot, V. Felgen,	O. Woelfflin,	Michèle Yongblouff michele.yongblouff@haras-nationaux.ifce.fr Tél.: 03 83 48 84 51	Nathalie ALLIOT Responsable des Activités Sportives et Culturelles Tél. : 03 83 48 84 56 Port. : 06 23 82 86 00 nathalie.alliot@haras-nationaux.ifce.fr
	Ecurie de la licorne ailée (Thierry Bourdon)	Dimanche 28 avril	Gélacourt (54)	Local	Label loisir monté et junior chevaux et poneys	Au. Wild, N. Alliot,			
	Poney club de Grimaucourt (Ophélie WOELFFLIN)	Lundi 29 avril	Grimaucourt (55)	Local Club	Label loisir monté et junior chevaux et poneys	Y. Gellez , N. Alliot, V. Felgen,			
	Les Prés Secs (Véronique MULLER)	Dimanche 12 mai	Sanry les Vigy (57)	Local	Label loisir monté et junior chevaux et poneys	Y. Gellez , N. Alliot, V. Felgen,	O. Woelfflin,		
	Lycée Agricole - La Marchande (Rachel Iselin)	Mercredi 29 mai	Château Salins (57)	Local	Label loisir monté et junior chevaux et poneys	Y. Gellez , N. Alliot, V. Felgen,	A. L. Gruzelle,		
	Ferme des Champs (Claude GUILLOT)	Dimanche 9 juin	Vrécourt (88)	Local	Label loisir monté et junior chevaux et poneys	Y. Gellez , N. Alliot, V. Felgen,			
	EPL Belleray (Sabine Darnois)	Dimanche 30 juin	Verdun (55)	Local	Label loisir attelé chevaux trait	Y. Gellez , N. Alliot, V. Felgen,	O. Woelfflin,		
	Ferme du Sonvaux (Nadja et Bernard PRUVOST)	Jedi 11 juillet	Les Eparges (55)	Local Club	Label loisir monté et junior chevaux et poneys	N. Alliot,	O. Woelfflin,		
	Domaine le Clos Lery Nicole HANNY	jedi 18 juillet	Le Val d'Ajol (88)	Local Club	Label loisir monté et junior chevaux et poneys	N. Alliot,			
	AECP Moselle Est. (Damien Kirsch et Myriam Serandour)	dimanche 21 juillet	VOLMUNSTER (57)	Local	Label loisir attelé chevaux trait	Y. Gellez , N. Alliot, V. Felgen,			

	MFR Asso RAMONCHAMP Chantal GALLIOT	dimanche 13 octobre	Ramonchamp (88)	Local	Label loisir monté, junior chevaux et poneys	N. Alliot,		

ALSACE

Région	Organisateur	DATE 2013	LIEU	Niveau et organisateur	TYPE	Juges IFCE et Officiels 2013	Juges autres 2013	Contact IFCE inscriptions	Contact Haras Nationaux IFCE
Alsace	Haras de la Nee Estelle Hoffarth	Samedi 15 juin	Neewiller les Lauterbourg (67)	Local	Label loisir monté poneys (Haflingers)	H. Marcheron,		Michèle Yongbloult michele.yongbloult@har as-nationaux.ifce.fr Tél.: 03 83 48 84 51	Harmonie MARCHERON Tél. : 03 88 07 51 26 Port. : 06 14 06 85 75 harmonie.marcheron@haras- nationaux.ifce.fr
	Elevage de Chance (Perrine-Mayoa JESEL)	Samedi 13 juillet	Bischwiller (67)	Local	Label loisir monté, junior chevaux et poneys	H. Marcheron, Au. WILD, Y. Gellez, V. Felgen,			
	Cavalier de la Hte Thur Jeanne Stoltz N.	Dimanche 8 septembre	Mollau (68)	Local	Label loisir monté, junior chevaux et poneys	H. Marcheron			

Stage avec Elizabeth de Corbigny

le 28 et 29 mars 2013 à l'écurie du HAUTBOIS à HECKEN dans le Haut Rhin



Mettre un cheval « en équilibre sur des aides légères », telle est la définition d'Elizabeth de Corbigny pour l'Équitation Ethologique. Très attachée aux principes de l'EQUITATION CLASSIQUE, elle s'adapte à tous les chevaux.

Venez partager avec elle son rêve : « danser avec les chevaux »

Le défi de l'équitation éthologique, c'est d'aider chevaux et cavaliers à trouver ensemble leur EQUILIBRE physique, mental et émotionnel, pour accéder à l'HARMONIE du COUPLE CAVALIER-CHEVAL.

Quels que soit votre objectif, venez nous rejoindre. Elizabeth de Corbigny s'adresse à tous les cavaliers : cavaliers de compétition, enseignants, professionnels du cheval : éleveurs, vétérinaires, maréchaux ferrant, lads jockeys, transporteurs, soigneurs... particuliers possédant des installations.

Elle s'engage personnellement à vous accompagner dans votre démarche vers le cheval : amélioration des performances sportives, gestion du stress et des émotions, harmonisation du « couple cavalier-cheval » Elle travaille des chevaux de toutes disciplines (CSO, Dressage, CCE, Endurance, TREC, Western, Attelage, Courses...), toutes races, âge ou sexe, tous niveaux...

Places limitées cavaliers/cheval ou meneurs/cheval

Possibilité auditeurs libres sur les deux jours

Renseignements et inscriptions : B. FUTSCH : 06 07 95 25 63

gite.du.spechbach@wanadoo.fr



STAGE ELIZABETH DE CORBIGNY du 28 et 29 mars 2013
Bulletin d'inscription (limité à 10 participants avec chevaux)

programme :

Judi 28 mars :

8 h 30 : arrivée des cavaliers/meneurs, tour de table des objectifs et des difficultés de chacun autour d'un café (sans les chevaux)

répartition des groupes, selon le nombre : un groupe cavaliers et un groupe meneur

9 h 30 : arrivée des auditeurs libres

démonstration et explication de la méthode avec un cheval du stage

12 h 00 pause déjeuner

repas sur place (à réserver) au profit de

13 h 30 séance de 2 h 00 par groupe de 5

Vendredi 29 mars :

9 h 00 - 12 h 00 : travail par groupe de 5 – environ 1 h 30 /groupe

12 h 00 : pause déjeuner

repas sur place (à réserver) au profit de

13 h 30 - 18 h 00 : travail par groupe de 5 – environ 1 h 30 /groupe

buvette à disposition les deux jours au profit de
possibilité de quelques boxes
paddocks possibles également

les chevaux doivent pouvoir être montés au pas et au trot, au milieu d'autres chevaux, ou aux longues rênes pour les chevaux attelés

Les cavaliers doivent être couverts en RC pour leurs chevaux et être titulaire de la licence FFE*

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

TEL :

Participe au stage avec E. de Corbigny avec cheval monté..... 180 €

..... cheval d'attelage* 180 €.....

en tant qu'auditeur libre pour une journée 40 €.....

deux jours..... 70 €.....

TOTAL.....

paiement par chèque à l'ordre de Béatrice FUTSCH

Nombre de repas du jeudi midi à réserver (environ 10 euros, au profit de) :.....

Nombre de repas du vendredi midi à réserver (environ 10 euros, au profit de) :.....

Pour la réservation de boxes, merci de téléphoner, places limitées

*possibilité de prendre la licence chez Elizabeth de Corbigny, chèque de 36 € à l'ordre de REC Farm + n° ancienne licence ou date de naissance

*ne pas oubliez le matériel pour les longues rênes

Renseignements complémentaires : B. FUTSCH 06 07 95 25 63



Programme de formation
à destination des

BÉNÉVOLES ASSOCIATIFS

Edition 2012/2013

www.reseau-sara.org



Programme de formation à destination des bénévoles associatifs Edition 2012/2013

La Région Alsace vous propose un programme de formation, construit et coordonné par **le réseau SARA**, en partenariat avec **la CRES Alsace** et **la CPCA Alsace**.

Les formations sont dispensées par différents organismes implantés en Alsace et ayant une bonne connaissance du milieu associatif.

Au-delà de l'acquisition de compétences, ces formations se veulent interactives, illustrées de cas concrets et permettant l'échange d'expériences entre bénévoles.

Thématiques proposées :

Les thématiques proposées cette année tiennent compte des évaluations des stagiaires de la précédente édition et notamment des besoins exprimés à l'issue des formations.

- ◆ **Association : comment ça marche ?**
- ◆ **Comment faire vivre vos instances dirigeantes (AG, CA, bureau) ?**
- ◆ **Comment tenir votre comptabilité ?**
- ◆ **Comment financer vos projets ?**
- ◆ **Quelles obligations fiscales et sociales pour votre association ?**
- ◆ **Comment rémunérer ou embaucher un collaborateur ?**
- ◆ **Organisation de manifestations associatives occasionnelles : quelles réglementations ?**
- ◆ **Quelle communication pour votre association ?**
- ◆ **Comment attirer, fidéliser et mobiliser les bénévoles associatifs ?**

Découpage territorial :

Les formations sont proposées sur l'ensemble de la région Alsace avec un découpage en 5 territoires :

- ➔ **Haguenau et environs**
- ➔ **Saverne, Alsace Bossue et environs**
- ➔ **Strasbourg et Communauté Urbaine de Strasbourg**
- ➔ **Centre Alsace**
- ➔ **Sud Alsace**



ASSOCIATION : COMMENT ÇA MARCHE ?

Objectif	Comprendre le rôle et la place des associations dans notre société. S'initier aux mécanismes de base du fonctionnement des associations.
Public visé	Bénévole associatif Porteur de projet souhaitant créer une association
Thèmes traités	Cadre juridique Statuts Responsabilité Fonctionnement d'une association Objet Projet Acteurs
Contenu de la formation	<i>Le contenu précis par séance varie en fonction de l'organisme qui dispense la formation.</i> <i>Le programme détaillé sera envoyé avec confirmation d'inscription ou sur demande (en précisant le territoire sollicité).</i>
Durée	6 heures sur 2 séances
Tarifs et modalités de paiement	10 euros à régler par chèque à l'ordre de l'association SARA avant le début de la formation.

Territoires concernés	Dates	Horaires	Intervenants Organisme de formation
Strasbourg	Jeudi 10 janvier 2013 Jeudi 17 janvier 2013	19 h à 22 h	Bernard FELDMANN ARCHIMENE
Strasbourg	Mercredi 6 mars 2013 Mercredi 13 mars 2013	19 h à 22 h	Marie PRIQUELER Laurent SOLDNER LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 67
Sud Alsace	Jeudi 15 novembre 2012 Jeudi 22 novembre 2012	19 h à 22 h	Bernard FELDMANN ARCHIMENE

NB : L'adresse exacte du lieu de la formation vous sera communiquée par mail une fois votre inscription confirmée.

COMMENT FAIRE VIVRE VOS INSTANCES DIRIGEANTES ? (AG, CA, Bureau)

Objectif	Clarifier le rôle et les responsabilités des instances dirigeantes. Savoir organiser et animer des assemblées générales, des réunions de direction et en améliorer le fonctionnement.
Public visé	Tout bénévole assurant ou non des responsabilités au sein d'une association.
Thèmes traités	Organisation de la vie statutaire Fonctionnement des instances Droits, devoirs, pouvoirs des différentes instances Animation et bonnes pratiques pour faire vivre les instances
Contenu de la formation	<i>Le contenu précis par séance varie en fonction de l'organisme qui dispense la formation.</i> <i>Le programme détaillé sera envoyé avec confirmation d'inscription ou sur demande (en précisant le territoire sollicité).</i>
Durée	6 heures sur 2 séances
Tarifs et modalités de paiement	10 euros à régler par chèque à l'ordre de l'association SARA avant le début de la formation.

Territoires concernés	Dates	Horaires	Intervenants Organisme de formation
Haguenau	Lundi 4 mars 2013 Lundi 18 mars 2013	19 h à 22 h	Anne LEBAILLIF Nadine GALLO RH ASSO
Saverne	Jeudi 13 juin 2013 Jeudi 20 juin 2013	19 h à 22 h	Philippe HUFFLING ARCHIMENE
Strasbourg	Mardi 4 décembre 2012 Mardi 11 décembre 2012	19 h à 22 h	Anne LEBAILLIF Nadine GALLO RH ASSO
Strasbourg	Mardi 5 mars 2013 Mardi 19 mars 2013	19 h à 22 h	Anne LEBAILLIF Nadine GALLO RH ASSO
Centre Alsace	Lundi 27 mai 2013 Lundi 3 juin 2013	19 h à 22 h	Philippe HUFFLING ARCHIMENE
Sud Alsace	Mardi 11 décembre 2012 Mardi 18 décembre 2012	19 h à 22 h	Philippe HUFFLING ARCHIMENE
Sud Alsace	Jeudi 24 janvier 2013 Jeudi 31 janvier 2013	19 h à 22 h	Philippe HUFFLING ARCHIMENE

NB : L'adresse exacte du lieu de la formation vous sera communiquée par mail une fois votre inscription confirmée.

COMMENT TENIR VOTRE COMPTABILITE ?

Objectif	Donner les règles de droit commun en matière de comptabilité et de gestion et les règles spécifiques aux associations. Proposer des outils et proposer à chaque participant d'adapter ceux-ci à sa propre structure.
Public visé	Tout bénévole assurant ou non des responsabilités au sein d'une association.
Thèmes traités	Les obligations comptables et légales d'une association. Le rôle des différents acteurs de la comptabilité. Les différentes méthodes comptables et les documents à produire. L'analyse des informations comptables.
Contenu de la formation	<i>Le contenu précis par séance varie en fonction de l'organisme qui dispense la formation.</i> <i>Le programme détaillé sera envoyé avec confirmation d'inscription ou sur demande (en précisant le territoire sollicité).</i>
Durée	12 heures sur 4 séances
Tarifs et modalités de paiement	20 euros à régler par chèque à l'ordre de l'association SARA avant le début de la formation.

Territoires concernés	Dates	Horaires	Intervenants Organisme de formation
Haguenau	Lundi 21 janvier 2013 Lundi 28 janvier 2013 Lundi 4 février 2013 Lundi 11 février 2013	18 h à 21 h	Sabine SCHMITT ANTIGONE
Saverne	Mardi 22 janvier 2013 Mardi 29 janvier 2013 Jeudi 7 février 2013 Jeudi 14 février 2013	18 h à 21 h	Sabine SCHMITT ANTIGONE
Strasbourg	Jeudi 15 novembre 2012 Jeudi 22 novembre 2012 Jeudi 29 novembre 2012 Jeudi 6 décembre 2012	18 h 30 à 21 h 30	Jeanne MAGGIULLI OGACA
Strasbourg	Jeudi 7 mars 2013 Jeudi 14 mars 2013 Jeudi 21 mars 2013 Jeudi 28 mars 2013	18 h 30 à 21 h 30	Rachel MULLER OGACA
Strasbourg	Jeudi 23 mai 2013 Jeudi 30 mai 2013 Jeudi 6 juin 2013 Jeudi 13 juin 2013	19 h à 22 h	Anne LEBAILLIF RH ASSO
Centre Alsace	Mardi 14 mai 2013 Mardi 21 mai 2013 Mardi 28 mai 2013 Mardi 4 juin 2013	18 h 30 à 21 h 30	Didier FUCHS FAMILLES RURALES
Sud Alsace	Mardi 27 novembre 2012 Jeudi 29 novembre 2012 Mardi 11 décembre 2012 Jeudi 13 décembre 2012	19 h à 22 h	Yves BAUMULLER ARCHIMENE
Sud Alsace	Mardi 19 mars 2013 Jeudi 21 mars 2013 Mardi 2 avril 2013 Jeudi 4 avril 2013	19 h à 22 h	Yves BAUMULLER ARCHIMENE

NB : L'adresse exacte du lieu de la formation vous sera communiquée par mail une fois votre inscription confirmée.

COMMENT FINANCER VOS PROJETS ?

Objectif	Identifier les sources de financement de son projet associatif. Rédiger un ou plusieurs dossiers de demande de financement.
Public visé	Tout bénévole assurant ou non des responsabilités au sein d'une association.
Thèmes traités	Les ressources publiques et privées d'une association La méthodologie de la recherche de financement Les techniques de présentation d'une demande de subvention Les obligations liées au financement public Les sources d'information et les personnes-ressources
Contenu de la formation	<i>Le contenu précis par séance varie en fonction de l'organisme qui dispense la formation.</i> <i>Le programme détaillé sera envoyé avec confirmation d'inscription ou sur demande (en précisant le territoire sollicité).</i>
Durée	12 heures sur 4 séances
Tarifs et modalités de paiement	20 euros à régler par chèque à l'ordre de l'association SARA avant le début de la formation.

Territoires concernés	Dates	Horaires	Intervenants Organisme de formation
Haguenau	Mardi 19 mars 2013 Lundi 25 mars 2013 Mardi 2 avril 2013 Lundi 8 avril 2013	19 h à 22 h	Thierry FRANTZ Laurent SOLDNER LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 67
Saverne	Jeudi 21 mars 2013 Jeudi 28 mars 2013 Jeudi 4 avril 2013 Jeudi 11 avril 2013	19 h à 22 h	Thierry FRANTZ Laurent SOLDNER LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 67
Strasbourg	Mercredi 9 janvier 2013 Mercredi 16 janvier 2013 Mercredi 23 janvier 2013 Mercredi 30 janvier 2013	18 h 30 à 21 h 30	Pierre CHAPUT OGACA
Strasbourg	Lundi 29 avril 2013 Lundi 6 mai 2013 Lundi 13 mai 2013 Lundi 27 mai 2013	19 h à 22 h	Anne LEBAILLIF Nadine GALLO RH ASSO
Centre Alsace	Mardi 22 janvier 2013 Mardi 29 janvier 2013 Mardi 5 février 2013 Mardi 12 février 2013	19 h à 22 h	Philippe HUFFLING ARCHIMENE
Sud Alsace	Lundi 4 mars 2013 Lundi 11 mars 2013 Lundi 18 mars 2013 Lundi 25 mars 2013	19 h à 22 h	Philippe HUFFLING ARCHIMENE
Sud Alsace	Jeudi 16 mai 2013 Jeudi 23 mai 2013 Jeudi 30 mai 2013 Jeudi 6 juin 2013	19 h à 22 h	Philippe HUFFLING ARCHIMENE

NB : L'adresse exacte du lieu de la formation vous sera communiquée par mail une fois votre inscription confirmée.

QUELLES OBLIGATIONS SOCIALES ET FISCALES POUR VOTRE ASSOCIATION ?

Objectif	Identifier les obligations fiscales et sociales d'une association.
Public visé	Tout bénévole assurant ou non des responsabilités au sein d'une association.
Thèmes traités	<p>Le cadre fiscal d'une association La fiscalité des dons Les collaborateurs d'une association et leur statut (bénévoles, stagiaires, salariés, travailleurs indépendants) Les règles de base de la fonction employeur</p>
Contenu de la formation	<p><i>Le contenu précis par séance varie en fonction de l'organisme qui dispense la formation.</i></p> <p><i>Le programme détaillé sera envoyé avec confirmation d'inscription ou sur demande (en précisant le territoire sollicité).</i></p>
Durée	3 heures sur 1 séance
Tarifs et modalités de paiement	5 euros à régler par chèque à l'ordre de l'association SARA avant le début de la formation.

Territoires concernés	Dates	Horaires	Intervenants Organisme de formation
Haguenau	Mardi 14 mai 2013	19 h à 22 h	Thierry FRANTZ Laurent SOLDNER LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 67
Saverne	Mardi 21 mai 2013	19 h à 22 h	Thierry FRANTZ Laurent SOLDNER LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 67
Strasbourg	Mardi 5 février 2013	18h30 à 21h30	Pierre CHAPUT Jeanne MAGGIULLI Laure WOELFLI OGACA
Strasbourg	Mardi 9 avril 2013	18h30 à 21h30	Pierre CHAPUT Jeanne MAGGIULLI Laure WOELFLI OGACA
Centre Alsace	Jeudi 24 janvier 2013	19 h à 22 h	Bernard FELDMANN ARCHIMENE
Sud Alsace	Jeudi 6 décembre 2012	19 h à 22 h	Bernard FELDMANN ARCHIMENE

NB : L'adresse exacte du lieu de la formation vous sera communiquée par mail une fois votre inscription confirmée.

COMMENT REMUNERER OU EMBAUCHER UN COLLABORATEUR ?

Objectif	Clarifier la « contractualisation » des possibles collaborateurs d'une association.
Public visé	Tout bénévole assurant ou non des responsabilités au sein d'une association.
Thèmes traités	Le tour d'horizon des différents collaborateurs Indemnisations, rétributions, défraiements, contributions, vacations, Remboursements de frais... ce que l'on a droit de faire ou de ne pas faire Quelles relations contractuelles ? Comment justifier et comptabiliser les sommes versées ?
Contenu de la formation	<i>Le contenu précis par séance varie en fonction de l'organisme qui dispense la formation.</i> <i>Le programme détaillé sera envoyé avec confirmation d'inscription ou sur demande (en précisant le territoire sollicité).</i>
Durée	3 heures sur 1 séance
Tarifs et modalités de paiement	5 euros à régler par chèque à l'ordre de l'association SARA avant le début de la formation.

Territoires concernés	Dates	Horaires	Intervenants Organisme de formation
Strasbourg	Mardi 20 novembre 2012	19 h à 22 h	Anne LEBAILLIF Nadine GALLO RH ASSO
Sud Alsace	Jeudi 20 décembre 2012	19 h à 22 h	Bernard FELDMANN ARCHIMENE

NB : L'adresse exacte du lieu de la formation vous sera communiquée par mail une fois votre inscription confirmée.

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES OCCASIONNELLES : QUELLES REGLEMENTATIONS ?

Objectif	Être capable d'organiser une manifestation occasionnelle dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur et en toute sécurité.
Public visé	Tout bénévole assurant ou non des responsabilités au sein d'une association.
Thèmes traités	<p>Organisation et responsabilité civile et pénale</p> <p>Réglementation générale</p> <p>Démarches administratives à effectuer avant et après la manifestation (demande en mairie, en préfecture, billetterie, emploi d'artistes, assurances, SACEM...)</p> <p>Règle pour organiser la vente de repas et de boissons</p> <p>Organisation de manifestation sur la voie publique</p> <p>Réglementation relative à l'organisation de manifestations sportives</p>
Contenu de la formation	<p><i>Le contenu précis par séance varie en fonction de l'organisme qui dispense la formation.</i></p> <p><i>Le programme détaillé sera envoyé avec confirmation d'inscription ou sur demande (en précisant le territoire sollicité).</i></p>
Durée	6 heures sur 2 séances
Tarifs et modalités de paiement	10 euros à régler par chèque à l'ordre de l'association SARA avant le début de la formation.

Territoires concernés	Dates	Horaires	Intervenants Organisme de formation
Haguenau	Jeudi 4 avril 2013 Jeudi 11 avril 2013	19 h à 22 h	Thierry FRANTZ Laurent SOLDNER LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 67
Saverne	Mardi 2 avril 2013 Mardi 9 avril 2013	19 h à 22 h	Thierry FRANTZ Laurent SOLDNER LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 67
Strasbourg	Jeudi 28 mars 2013 Jeudi 4 avril 2013	19 h à 22 h	Bernard FELDMANN ARCHIMENE
Centre Alsace	Jeudi 7 février 2013 Jeudi 14 février 2013	19 h à 22 h	Bernard FELDMANN ARCHIMENE
Sud Alsace	Jeudi 7 mars 2013 Jeudi 14 mars 2013	19 h à 22 h	Bernard FELDMANN ARCHIMENE

NB : L'adresse exacte du lieu de la formation vous sera communiquée par mail une fois votre inscription confirmée.

QUELLE COMMUNICATION POUR VOTRE ASSOCIATION ?

Objectif	S'appuyer sur son projet associatif pour bien communiquer. Identifier les outils de communication les plus adaptés à son association.
Public visé	Tout bénévole assurant ou non des responsabilités au sein d'une association.
Thèmes traités	Bases de la communication associative Aspects juridiques Stratégies de communication Outils de communication Plan de communication Relation médias (dossier de presse, communiqué de presse et conférence de presse)
Contenu de la formation	<i>Le contenu précis par séance varie en fonction de l'organisme qui dispense la formation.</i> <i>Le programme détaillé sera envoyé avec confirmation d'inscription ou sur demande (en précisant le territoire sollicité).</i>
Durée	12 heures sur 4 séances
Tarifs et modalités de paiement	20 euros à régler par chèque à l'ordre de l'association SARA avant le début de la formation.

Territoires concernés	Dates	Horaires	Intervenants Organisme de formation
Strasbourg	Mardi 4 décembre 2012 Mardi 18 décembre 2012 Mardi 15 janvier 2013 Mardi 22 janvier 2013	18 h 30 à 21 h 30	Frédéric BOURGUIGNAT ANCRES DU CANAL
Centre Alsace	Mercredi 14 novembre 2012 Mercredi 21 novembre 2012 Mercredi 28 novembre 2012 Mercredi 5 décembre 2012	18h à 21 h	Sophia HUYNH-QUAN-CHIEU ANTIGONE
Sud Alsace	Mercredi 9 janvier 2013 Mardi 22 janvier 2013 Mercredi 6 février 2013 Mercredi 13 février 2013	18 h 30 à 21 h 30	David KNAFOU FDFC 68

NB : L'adresse exacte du lieu de la formation vous sera communiquée par mail une fois votre inscription confirmée.

COMMENT ATTIRER, FIDELISER, MOBILISER DES BENEVOLES ASSOCIATIFS ?

Objectif	Savoir susciter, motiver et cultiver les énergies bénévoles dans la durée tant pour le projet associatif que pour ses activités régulières ou l'organisation d'événements.
Public visé	Tout bénévole assurant ou non des responsabilités au sein d'une association.
Thèmes traités	<p>Définitions du bénévolat, de ses caractéristiques et connaissance de ses motivations.</p> <p>Savoir repérer et lever les freins à l'investissement bénévole au sein de son association</p> <p>Définir ses objectifs, le profil des bénévoles recherchés et sa méthode de recherche et de recrutement.</p> <p>Comment mieux communiquer pour recruter et mobiliser</p> <p>Comment animer les groupes de projet et la vie associative de façon motivante</p> <p>Savoir prévenir et apaiser les conflits et les tensions, sources de démotivation.</p> <p>Savoir susciter et motiver de nouveaux responsables bénévoles associatifs pour vos projets et vos instances</p>
Contenu de la formation	<p><i>Le contenu précis par séance varie en fonction de l'organisme qui dispense la formation.</i></p> <p><i>Le programme détaillé sera envoyé avec confirmation d'inscription ou sur demande (en précisant le territoire sollicité).</i></p>
Durée	18 heures sur 6 séances
Tarifs et modalités de paiement	30 euros à régler par chèque à l'ordre de l'association SARA avant le début de la formation.

Territoires concernés	Dates	Horaires	Intervenants Organisme de formation
Strasbourg	Lundi 4 mars 2013 Lundi 11 mars 2013 Lundi 18 mars 2013 Lundi 25 mars 2013 Mardi 2 avril 2013 Lundi 8 avril 2013	19 h à 22 h	Pascal BITSCH ANTIGONE
Sud Alsace	Jeudi 23 mai 2013 Samedi 1 ^{er} juin 2013 Samedi 15 juin 2013 Jeudi 27 juin 2013	Semaine 19 h à 22 h Samedi 9h à 17h	David KNAFOU FDFO 68

NB : L'adresse exacte du lieu de la formation vous sera communiquée par mail une fois votre inscription confirmée.

RENSEIGNEMENTS

Association SARA

Maison des Associations de Strasbourg
1a place des Orphelins - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 23 26 38
E-mail : formations.sara@orange.fr

Pour vous inscrire, un seul CLIC !

www.reseau-sara.org

Rubrique formations



www.region-alsace.eu

Région Alsace
1, place Adrien Zeller
B.P. 91006 - 67070 STRASBOURG Cedex
Tél.: 03 88 15 68 67 - Fax : 03 88 15 68 15
e-mail : contact@region-alsace.eu

De: Directrice centre Bel Air <responsable-belair@mpn-france.fr>
Envoyé: lundi 14 janvier 2013 17:49
À: chevalsace@wanadoo.fr
Cc: contactjls@wanadoo.fr
Objet: demande d'aide, merci !

Madame, Monsieur,
Bonjour des Vosges,

Voilà plusieurs mois que notre maison recherche un(e) animateur (-trice) diplômé(e) du BE équitation OU BPJEPS équitation. Malheureusement, malgré les nombreuses annonces postées sur un tas de sites internet, journaux ... nous ne trouvons personne !

Par ce mail, je demande votre aide et vous prie de bien vouloir diffuser largement l'offre d'emploi ci-dessous. Je vous en remercie vivement par avance !

Recherchons animateur/trice équitation pour mener des séances d'initiation à l'équitation auprès d'un public de jeunes. Nous cherchons une personne sérieuse, consciencieuse et surtout passionnée qui saura faire découvrir et aimer l'équitation à des enfants !

Cette même personne, en plus d'animer cette activité, sera chargée (avec notre palefrenier) de l'entretien de nos stalles / boxes... et bien entendu de veiller sur l'état de santé de nos animaux, les soigner ...

Notre maison, le Centre Permanent Bel Air à LE SAULCY 88210 (1hr de Strasbourg, 1hr de Colmar, 1hr de Nancy), accueille tout au long de l'année des enfants dans le cadre des séjours « classe de découverte / colonie ... ». Parmi toutes les activités (essentiellement liées au sport & à l'environnement) qui leurs sont proposées lors de leur séjour, il y a l'équitation.

Sur place, nous avons nos animaux (10 poneys, 1 cheval et 2 ânes) et disposons d'une carrière « plein air », d'un manège couvert et de la forêt, de quoi mener de bonnes séances d'initiation à l'équitation pour tous les enfants qui fréquentent le Centre. Je vous invite à consulter notre site pour nous découvrir en image : www.centre-belair.fr

S'agissant du salaire, difficile de le fixer, je ne connais pas à l'avance les prétentions du candidat. Contrat 35hrs/semaine, CDD de 9 mois renouvelable, à l'issue, un CDI. Emploi à pourvoir de suite !...

Je vous remercie vivement et sincèrement pour votre aide.

Bien entendu, je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Audrey WILTHIEN
Directrice
Centre Permanent Bel Air
88210 LE SAULCY (Senones)
tél : 03 29 41 02 08

De: Charlène Defoy <charlene@eventsee.be>
Envoyé: mercredi 14 novembre 2012 15:58
À: info@point-two.co.uk
Objet: Wallonie Equestre Event 2013: le plus grand salon du cheval en Belgique



Madame, Monsieur,

Le **Wallonie Equestre Event** est le **plus grand salon du cheval en Belgique**.
L'édition 2012 a été un **grand succès**. L'annonce de la prochaine édition ne pouvait pas tarder et est d'ores
et déjà prévue les **30, 31 mars et 1^{er} avril 2013**.

Depuis son lancement en 2009, le salon voit le nombre de visiteurs augmenter chaque année. La qualité ne
cesse de s'améliorer, les activités et les exposants présents sur le salon se diversifient chaque année.

Mais ce sont surtout les investissements dans l'infrastructure des stands et l'approche professionnelle de
nos **150 exposants** qui démontrent l'importance que le secteur équestre accorde au Wallonie Equestre
Event. Pas moins de **95% des exposants** ont d'ailleurs indiqué vouloir à nouveau être de la partie en 2013 !

Afin d'offrir à tous le meilleur des services, nous avons décidé de réserver **4 halls** du WEX afin d'en
consacrer deux pour les exposants. Cela signifie que nous pouvons vous proposer quelques **emplacements
de premier choix** !

Infos et Tarifs <http://www.wallonie-equestre-event.be/exposer>

Mot de passe : wee2013

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir à nouveau en tant qu'exposant et vous présentons
nos sincères salutations.

L'équipe Eventsee

Defoy Charlen
Responsable de Projets
Eventsee
Rue du Pairoir, 39A

SELLE A VENDRE



SELLE DE RANDONNÉE

BEAU CUIR

NOMBREUX ACCESSOIRES

PRIX À DÉBATTRE

Mme STINUS Lise

Téléphone : 03 89 41 51 61

Portable : 06 34 15 67 28